



N°4203
Entrée le 08.06.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 08.06.2026
Chambre des Députés
Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 5 juin 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

Les 4 et 5 juin 2026, le Luxembourg a participé à un exercice de grande envergure portant sur la sûreté nucléaire et la protection civile, organisé par les autorités françaises au centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Cattenom ainsi qu'à la préfecture de la Moselle. Conduit tous les cinq ans, cet exercice vise à évaluer la préparation opérationnelle et la coordination interinstitutionnelle des acteurs concernés dans le cadre d'une situation de crise nucléaire. Sa dimension transfrontalière implique directement plusieurs communes et services luxembourgeois.

Dès lors, je souhaite poser les questions suivantes à Monsieur le ministre des Affaires intérieures :

- Les communes concernées ont-elles été informées en amont du déroulement de l'exercice, et les bourgmestres disposent-ils d'instructions actualisées en cas d'incident nucléaire transfrontalier ?
- Quels dispositifs d'alerte à la population seront testés, notamment en ce qui concerne les canaux d'information rapides vers les habitants des régions frontalières ?
- Un debriefing collectif réunissant l'ensemble des pays et des régions concernés a-t-il été organisé ou est-il prévu à l'issue de cet exercice, et dans l'affirmative, quelles conclusions communes en sont attendues en vue d'une meilleure coordination transfrontalière ?
- Le Gouvernement entend-il établir ou actualiser un retour d'expérience écrit à l'issue de l'exercice, afin d'en tirer des conclusions opérationnelles pour les plans d'urgence nationaux et communaux dont le « Plan Cattenom » ?
- Une évaluation spécifique a-t-elle été effectuée concernant la capacité des services luxembourgeois à informer, protéger et assister la population en cas de défaillance grave d'une installation nucléaire proche de la frontière ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Dan Biancalana
Député